

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour-mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	21 550,00	11 330,34	11 330,34
6061	Fournitures non stockables	750,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	500,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 300,00	2 800,00	2 200,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	700,00	700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat*	4 500,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	330,34	330,34
636	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel, frais assimilée	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		<b>21 550,00</b>	<b>11 330,34</b>	<b>11 330,34</b>
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e		<b>21 550,00</b>	<b>11 330,34</b>	<b>11 330,34</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>21 550,00</b>	<b>11 330,34</b>	<b>11 330,34</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 330,34</b>
--	------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes approuvé par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 8815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).